




Comparatifs des programmes des candidats à l'élection présidentielle 2017

Comparatifs des programmes des candidats à l'élection présidentielle 2017



	François FILLON LR	Benoît HAMON PS	Marine LE PEN FN	Emmanuel MACRON En Marche !	Jean-Luc MELENCHON La France Insoumise
IR	Relèvement du plafond du quotient familial Flat tax de 30 % sur revenus du capital	Plus de progressivité	Réduction 10 % (revenus compris entre 9 710 et 152 260 €)	Réduction de 10 % pour classes moyennes et populaires Flat tax de 30 % sur revenus du capital Suppression de la taxe d'habitation pour 4 ménages sur 5	Augmentation de 10 Mds € (tranche à 90 % au-delà de 400 000 € de revenu)
COMMENTAIRE UNAPL	Avis favorable	Réserves	Avis favorable mais avec quel financement ?	Réserves	l'UNAPL prône une diminution de la pression fiscale.
CSG	Statu quo	Fusion avec IR	Statu quo	Augmentation de 1,7 point	Instauration d'une progressivité
COMMENTAIRE UNAPL	Position constante de l'UNAPL	Opposition constante de l'UNAPL	Position constante de l'UNAPL	La pression fiscale est déjà très élevée.	Opposition constante de l'UNAPL à toute progressivité de la CSG.
Prélèvement à la source IR	Non	Oui	Non	Oui, mais expérimentation préalable d'un an	? (vraisemblablement oui)
COMMENTAIRE UNAPL	Avis favorable mais l'UNAPL est favorable à la contemporanéité des impôts et des revenus.	Opposition de l'UNAPL si à la charge des entreprises	AAvis favorable mais l'UNAPL est favorable à la contemporanéité des impôts et des revenus.	Opposition de l'UNAPL si à la charge des entreprises.	Opposition de l'UNAPL si à la charge des entreprises
IS	Baisse à 25 %	Modulation du taux en fonction de la part des bénéfices réinvestie	Baisse à 24 %	Baisse à 25 %	Baisse à 25 %
COMMENTAIRE UNAPL	Toutes les entreprises ne sont pas à l'IS. Nécessité de mesures compensatrices pour les entreprises soumises à l'IR	Une baisse généralisée est indispensable	Toutes les entreprises ne sont pas à l'IS Nécessité de mesures compensatrices pour les entreprises soumises à l'IR	Toutes les entreprises ne sont pas à l'IS Nécessité de mesures compensatrices pour les entreprises soumises à l'IR	Toutes les entreprises ne sont pas à l'IS Nécessité de mesures compensatrices pour les entreprises soumises à l'IR
ISF	Suppression totale	Fusion avec taxe foncière	Statu quo	Recentrage sur l'immobilier	Statu quo
COMMENTAIRE UNAPL	Impôt contreproductif	Impôt contreproductif	Impôt contreproductif	Suppression totale préférable	Impôt contreproductif

	François FILLON LR	Benoît HAMON PS	Marine LE PEN FN	Emmanuel MACRON En Marche !	Jean-Luc MELENCHON La France Insoumise
TVA	Augmentation de 2 points taux normal de 20% (Maintien des taux réduits)	Baisse sur produits à faible empreinte carbone	Statu quo	Statu quo	Augmentation sur produits de luxe
COMMENTAIRE UNAPL	Réserves car pression fiscale déjà élevée	Souhaitable pour l'environnement	Avis favorable	Avis favorable	Avis défavorable, la pression fiscale est déjà élevée
Charges patronales	Remplacement CICE par baisse pérenne de charges (20Mds € supplémentaires)	–	Abaissement de charges pour les PME	Remplacement CICE par baisse de 7 points à 10 points de charges (au niveau du SMIC)	Remise à plat des exonérations de cotisations
COMMENTAIRE UNAPL	Demande constante de l'UNAPL		Accord si les TPE sont aussi concernées	Domage de limiter la mesure aux bas salaires	Grande prudence car la remise en cause des exonérations est dangereuse pour l'emploi
Charges salariales	–	–	–	Réduction (ex : 500 € pour revenu de 2 200 € net) idem pour les indépendants	–
Heures supplémentaires	–	–	Défiscalisation	Exonération cotisations sociale	–
COMMENTAIRE UNAPL			Insuffisant car la défiscalisation doit être couplée à l'exonération de cotisations sociales	Insuffisant car l'exonération de cotisations sociales doit être couplée à la défiscalisation	
Orthodoxie budgétaire	Report à 2018 déficit <3% du PIB (3,7% en 2017)	Non	Non	Oui	Non
COMMENTAIRE UNAPL	Quid des engagements européens ?			Quid des engagements européens ?	

Comparatifs des programmes des candidats à l'élection présidentielle 2017



Mesures concernant les entreprises

	François FILLON LR	Benoît HAMON PS	Marine LE PEN FN	Emmanuel MACRON En Marche !	Jean-Luc MELENCHON La France Insoumise
	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les allègements existants par un nouvel allègement de charges sociales et d'impôts de production, de 25 Mds€, portant sur tous les salaires, • Faciliter les recrutements dans les petites entreprises à travers une rénovation du contrat de travail (contrat à causes de rupture prédéfinies...) • Clarification des règles du licenciement économique • Plafonnement des indemnités prud'homales • Refonder et simplifier le code du travail en distinguant clairement les normes sociales fondamentales et ce qui relève de l'accord collectif • Doubler les seuils sociaux (de 10 à 20 et de 50 à 100), pour faciliter l'embauche dans les petites entreprises • Rendre possible le recours au référendum d'entreprise à l'initiative du chef d'entreprise 		<ul style="list-style-type: none"> • Allègement de la complexité administrative et fiscale pesant sur les TPE-PME : création d'un guichet unique dédié (social, fiscal et administratif), • Généralisation du « titre emploi service entreprise » aux TPE, • Abaissement des charges sociales des TPE-PME de façon lisible et significative en fusionnant l'ensemble des dispositifs d'allègement de manière dégressive. • Réduction du nombre d'obligations administratives liées au seuil social de 50 salariés et fusion des IRP entre 50 et 300. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des cotisations payées par les salariés, indépendants et fonctionnaires (près de 500 euros nets par an pour un salaire mensuel de 2200 euros) • Création d'un site internet informant les TPE/PME sur les obligations légales et conventionnelles existantes. Les réponses fournies en ligne seront opposables à l'administration. • Définir les fondamentaux du dialogue social dans la loi, mais permettre, par accords majoritaires, de trouver de nouvelles souplesses au niveau de l'entreprise (prioritairement) ou de la branche • Publication des noms des entreprises qui ne respectent pas l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter, notamment pour les professionnels libéraux, une affiliation au régime général de sécurité sociale au lieu du RSI
COMMENTAIRE UNAPL	<p>Le montant du plafonnement des indemnités doit être accessible aux TPE. Quel apport sur le licenciement économique par rapport à celui de la loi Travail ?</p>		<p>Une réserve : le TESE n'a d'intérêt que s'il inclut toutes les cotisations (y compris la formation professionnelle).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La création d'un nouveau site d'information est discutable. • Le développement de l'accord majoritaire concernera-t-il les branches ? • Opposition sur la publication des noms des entreprises (le périmètre doit impérativement être précisé) 	<p>Risque de disparition programmée d'un régime spécifique aux indépendants.</p>



Mesures concernant les salariés

	François FILLON LR	Benoît HAMON PS	Marine LE PEN FN	Emmanuel MACRON En Marche !	Jean-Luc MELENCHON La France Insoumise
	Mettre en place un abattement forfaitaire généralisé des cotisations sociales salariées, ce qui permettra une augmentation immédiate des salaires nets sur la fiche de paie de l'ordre de 350 € par an par salarié	<ul style="list-style-type: none"> • Allongement du congé paternité à 6 semaines dont 11 jours obligatoires. • Mise en place du chèque syndical • Revalorisation des minima sociaux à hauteur de 10 % du SMIC. 	Défiscalisation des heures supplémentaires et maintien de leurs majorations.	Rétablissement de l' exonération de cotisations sociales sur les heures supplémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Instauration d'un droit, pour les salariés, à un vote de défiance à l'égard des dirigeants de l'entreprise ou des projets • Renforcement des pouvoirs de l'inspection du travail et de la médecine du travail • Augmentation du smic net mensuel de 16 % pour le porter à 1326 € net pour 35 heures. • Instauration d'un plafond de contrat précaires dans les entreprises : maximum 10 % dans les PME et 5 % dans les entreprises • 6^{ème} semaine de congés payés pour tous • Favoriser le passage à la semaine de 4 jours
COMMENTAIRE UNAPL	En contrepartie d'une augmentation de 2 points de TVA	Attention à l'augmentation des charges sociales des entreprises	Nécessité de coupler à une exonération des charges sociales	Nécessité de coupler à une exonération fiscale	Attention à l'augmentation des charges sociales des entreprises
Durée du travail	Mettre fin à la durée légale du travail à 35 heures et laisser chaque entreprise décider de son temps de travail par la négociation et la signature d'accords collectifs	Organisation de la baisse du temps de travail par un droit inconditionnel au temps partiel accompagné d'une compensation salariale (les entreprises seraient incitées par une réaffectation du CICE). La durée légale resterait à 35 heures.	Maintenir la durée légale hebdomadaire du travail à 35 heures. Autoriser la négociation sur l'allongement du temps de travail exclusivement au niveau des branches professionnelles et à la condition d'une compensation salariale intégrale (37 heures payées 37 ou 39 heures payées 39)	Assouplissement des 35 h par des accords majoritaires négociés	Application réelle de 35 heures en revenant sur la flexibilisation et l'annualisation + application du forfait jours pour les cadres dirigeants uniquement
COMMENTAIRE UNAPL	Pour les TPE sans IRP, l'accord de branche doit être possible pour décider du temps de travail	Les 35 heures doivent être assouplies	Cela renforce plutôt les branches	Pour les TPE sans IRP, l'accord de branche doit être possible pour décider du temps de travail	Les 35 heures doivent être assouplies

Comparatifs des programmes des candidats à l'élection présidentielle 2017



	François FILLON LR	Benoît HAMON PS	Marine LE PEN FN	Emmanuel MACRON En Marche !	Jean-Luc MELENCHON La France Insoumise
Assurance Chômage	<ul style="list-style-type: none"> • Redresser les comptes de l'Unédic avant la fin de la mandature et engager le remboursement de ses 40 Mds€ de dettes, en invitant les partenaires sociaux à parvenir, à l'automne 2017, à un accord pour le redressement complet des comptes de l'assurance chômage sur le quinquennat. A défaut d'accord, l'Etat prendra ses responsabilités. • Encourager la reprise d'activité, en réformant les règles du régime d'assurance chômage, notamment via l'introduction d'une dégressivité dans l'attribution des allocations. 			<ul style="list-style-type: none"> • Nationalisation de l'assurance chômage • Ouverture des droits à l'assurance chômage pour les salariés qui démissionnent, utilisable une fois tous les 5 ans, et sous certaines conditions. • Bonus-Malus sur l'assurance chômage. Les employeurs qui ont recourt fortement aux contrats courts paieront plus de charges, ceux qui créent des emplois stables moins. • Tous les travailleurs (artisans, professions libérales...) auront droit à l'assurance chômage. 	
COMMENTAIRE UNAPL	Risque d'étatisation du système et de remise en cause du paritarisme à défaut d'accord.			Etatisation du système et fin du paritarisme. Accord pour l'ouverture à la perte d'emploi aux indépendants mais à condition que le système soit facultatif.	



	François FILLON LR	Benoît HAMON PS	Marine LE PEN FN	Emmanuel MACRON En Marche !	Jean-Luc MELENCHON La France Insoumise
Formation	<ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser les parcours professionnels en permettant à chaque Français de bénéficier d'un «capital formation» qui remplacera les dispositifs existants (CPF, CIF...) • Confier la gestion des centres de formation des apprentis (CFA) et des lycées professionnels aux régions, en association avec les branches. • Mettre en place une exonération totale des charges sociales pour l'embauche d'un jeune en alternance, et lancer une grande campagne de promotion de l'alternance. • Intégrer les cours en ligne dans la formation professionnelle des salariés et des demandeurs d'emploi. 	<ul style="list-style-type: none"> • Droit universel à la formation tout au long de la vie (rapprochement formation continue et initiale) • Meilleure prise en compte des qualifications et certifications. • Les universités et écoles auront à l'avenir un rôle essentiel dans la formation continue. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement massif de l'alternance dans l'artisanat notamment 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation d'un million de jeunes et d'un million de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés. • Plan d'investissement de 50 milliards d'euros sur 5 ans (transition écologique, numérique...) • Effort massif pour l'apprentissage et formation en alternance (y compris licence pro), avec association notamment des branches. 	
COMMENTAIRE UNAPL	Le Capital formation = CPA nouvelle formule, il s'agit de droits attachés à la personne Le système de cogestion des lycées professionnels est plutôt une bonne nouvelle	La formation professionnelle continue est de la responsabilité des professionnels et pas de l'Education Nationale.	Questions sur la faisabilité, notamment financière.	Réserves sur le plan formation car aucun financement n'est prévu. Risque de voir l'argent de la FP collectée par les OPCA ou même par les FAF « prélevé » au détriment des salariés des TPE	

Comparatifs des programmes des candidats à l'élection présidentielle 2017



	François FILLON LR	Benoît HAMON PS	Marine LE PEN FN	Emmanuel MACRON En Marche !	Jean-Luc MELENCHON La France Insoumise
Santé au travail	Abroger le compte pénibilité inapplicable car trop complexe. Traiter la pénibilité par l'amélioration des conditions de travail, une politique de prévention plus ambitieuse et une prise en compte de la situation réelle des salariés notamment à travers un examen médical individuel, permettant une meilleure reconnaissance de l'incapacité au travail et de l'invalidité.	Reconnaissance du burn out comme maladie professionnelle	Remplacement du compte pénibilité , par un nouveau dispositif reposant sur une évaluation personnalisée grâce une médecine du travail qui sera reconstituée	Suspension de l'application du C3P , laissant aux branches le soin de négocier sur le sujet.	Reconnaissance du burn-out comme maladie professionnelle
COMMENTAIRE UNAPL	Le C3P est une « usine à gaz » à supprimer. Réserves sur la question de l'examen médical individuel.	Très difficile à documenter pour les entreprises	Proposition peu lisible et peu claire	Suspension ne veut pas dire abrogation	Très difficile à documenter pour les entreprises
Retraite	Faire passer progressivement l'âge légal à 65 ans. Le dispositif de départ pour carrières longues sera étendu pour permettre aux personnes ayant commencé à travailler jeunes de prendre leur retraite dès 63 ans. L'âge maximal du taux plein sera maintenu à 67 ans.	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte de la pénibilité dans le cadre du calcul des cotisations. Pour ceux qui ont un métier pénible, ces années doivent les amener à cotiser moins. • Prise en compte du temps consacré aux engagements associatifs dans le calcul des droits à la retraite 	Fixation de l' âge légal de départ à la retraite à 60 ans avec 40 années de cotisations pour percevoir une retraite pleine.	Un système universel avec des règles communes de calcul des pensions sera progressivement mis en place. Le fait de changer d'activité ou de secteur sera sans effet sur les droits à la retraite. Avec un principe d'égalité : pour chaque euro cotisé, le même droit à pension pour tous	Restaurer le droit à la retraite à 60 ans à taux plein , ramener la durée de cotisation pour une retraite complète à quarante ans
COMMENTAIRE UNAPL	Logique vu l'augmentation de l'espérance de vie	Rien n'est dit sur l'universalité des droits	Réserves vu l'augmentation de l'espérance de vie.	Avis favorable sur le principe mais d'application délicate. Risque de disparition des régimes spécifiques, notamment des PL	Illogique vu l'augmentation de l'espérance de vie



	François FILLON LR	Benoît HAMON PS	Marine LE PEN FN	Emmanuel MACRON En Marche !	Jean-Luc MELENCHON La France Insoumise
Divers		<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un revenu universel d'existence • Création d'un statut unique pour tous les actifs afin de dépasser la distinction entre salariat et travail indépendant • Abrogation de la loi Travail (à l'exception des dispositions sur le CPA et du droit à la déconnexion + rétablissement hiérarchie des normes). 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une taxe additionnelle sur l'embauche des salariés étrangers • Retirer la loi Travail 		<ul style="list-style-type: none"> • Création de la sécurité sociale professionnelle • Abrogation de la loi Travail • Création d'un emploi jeune d'une durée de 5 ans ouvrant droit à une formation en alternance ou à une préparation aux concours de la fonction publique
COMMENTAIRE UNAPL		<p>Le travail doit rester au centre des revenus. Le statut unique risque de faire disparaître les régimes spécifiques L'UNAPL considère que la loi Travail ne va pas assez loin. Elle ne doit pas être abrogée mais enrichie de mesures en faveur des TPE.</p>	<p>Quid des dispositions sur la représentativité patronale de la loi Travail (et plus généralement des quelques mesures en faveur des TPE) ?</p>		<p>L'UNAPL considère que la loi Travail ne va pas assez loin. Elle ne doit pas être abrogée mais enrichie de mesures en faveur des TPE. Les emplois jeunes ont déjà prouvé leur inefficacité. De plus, 5 ans, c'est dévalorisant pour les jeunes.</p>

Comparatifs des programmes des candidats à l'élection présidentielle 2017




	François FILLON LR	Benoît HAMON PS	Marine LE PEN FN	Emmanuel MACRON En Marche !	Jean-Luc MELENCHON La France Insoumise
Défense et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Recentrer l'Europe sur ses priorités stratégiques : sécurité, frontières, immigration, agriculture, énergie, monnaie unique. • Renégocier Schengen, tripler les moyens dédiés à Frontex et créer un corps européen de garde-frontières et garde-côtes ; contrôle de sécurité systématique des arrivants aux frontières de l'Europe avec le recueil d'éléments biométriques et la détection des faux documents. 		Rétablir les frontières nationales et sortir de l'espace Schengen.	Renforcer l'UE sur les missions de souveraineté : sécurité (objectif de 5000 hommes pour l'Agence européenne de garde-frontières); défense (création d'un fonds européen de défense qui financera des équipements militaires communs, et d'un Quartier Général européen) ; de coopération policière et judiciaire (création d'une base de données centralisée avec échanges obligatoires d'informations accessible aux services de renseignements des différents Etats-membres).	
COMMENTAIRE UNAPL	<p>Ces propositions sont un premier niveau d'exigence urgente pour garantir l'espace Schengen.</p> <p>L'UNAPL reste attachée au principe de libre circulation au sein de l'espace européen</p>		L'UNAPL est profondément attachée à la libre circulation des personnes au sein de l'espace européen.	<p>Oui pour l'Agence européenne des garde- frontières.</p> <p>Avis favorable à la mutualisation des dépenses nationales de défense pour permettre d'accroître la force de frappe européenne tout en faisant des économies sur ce poste.</p> <p>Le renforcement de la coopération policière et judiciaire est souhaitable.</p>	



Europe sociale et fiscale

	François FILLON LR	Benoît HAMON PS	Marine LE PEN FN	Emmanuel MACRON En Marche !	Jean-Luc MELENCHON La France Insoumise
		<ul style="list-style-type: none"> • Instauration d'une harmonisation fiscale et sociale en Europe : harmonisation de l'assiette et rapprochement des taux de l'impôt sur les sociétés, taux plafond pour la TVA, harmonisation de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale. • Ne plus appliquer la directive sur les travailleurs détachés • Création d'un nouvel impôt européen sur les GAFA et les multinationales pour augmenter le budget de l'UE et renforcer ses marges de manoeuvre. • Instauration d'un salairé minimum européen à hauteur de 60 % du salaire moyen. 	Supprimer la directive « détachement »	Socle européen des droits sociaux avec standards minimum en matière de droits à la formation, couverture santé, assurance chômage ou salaire minimum.	<ul style="list-style-type: none"> • Ne plus appliquer la directive sur les travailleurs détachés • Harmonisation fiscale et sociale par le haut.
COMMENTAIRE UNAPL		L'harmonisation fiscale et sociale en Europe est souhaitable. L'efficacité du revenu minimum européen reste à prouver.	Les différentes directives vont plutôt dans le sens d'une convergence vers le haut et en ce sens sont plutôt favorables aux entreprises françaises en réduisant les effets du dumping social.	L'efficacité du revenu minimum européen reste à prouver. Pour les droits sociaux, les différences sont telles que ce sera difficile.	Les emplois occupés par les travailleurs détachés ne sont pas forcément « confisqués » aux travailleurs nationaux (cf. bâtiment). L'harmonisation fiscale et sociale en Europe est souhaitable.

Comparatifs des programmes des candidats à l'élection présidentielle 2017

	François FILLON LR	Benoît HAMON PS	Marine LE PEN FN	Emmanuel MACRON En Marche !	Jean-Luc MELENCHON La France Insoumise
Europe démocratique				Instaurer des conventions citoyennes dans toute l'Europe sur le contenu et les priorités de l'action européenne. Les Etats se baseront sur ces propositions pour élaborer une feuille de route commune.	
COMMENTAIRE UNAPL				Toute initiative susceptible de rapprocher l'Europe des citoyens et de consolider le projet européen en lui donnant une base plus démocratique est la bienvenue.	
Politique économique et monétaire			Rétablissement d'une monnaie nationale.	Création d'un budget européen pour la zone euro, voté par un parlement de la zone euro, et exécuté par un ministre de l'Economie et des Finances de la zone euro.	<ul style="list-style-type: none"> • S'exonérer du pacte de stabilité • Mettre fin à l'indépendance de la banque centrale européenne • Dévaluer l'euro pour revenir à la parité avec le dollar.
COMMENTAIRE UNAPL			Cela consisterait à doubler voire tripler la dette nationale, laquelle resterait libellée en euro.	Une telle évolution ne peut se concevoir sans un vrai débat public.	Quid de l'avenir de l'Europe ?
Appartenance à l'Union européenne			Référendum sur l'appartenance de la France à l'UE.		
COMMENTAIRE UNAPL			La sortie de la France de l'UE n'est pas souhaitable car elle ne permettrait pas d'accroître sa liberté et ses marges de manœuvre.		



	François FILLON LR	Benoît HAMON PS	Marine LE PEN FN	Emmanuel MACRON En Marche !	Jean-Luc MELENCHON La France Insoumise
Accords de libre-échange et mondialisation		Suspension immédiate de l'application de l'accord de libre – échange avec le Canada (CETA)		<ul style="list-style-type: none"> • Une Europe plus protectrice des intérêts européens : • Création d'un « Buy European Act » réservant l'accès aux marchés publics européens aux entreprises qui localisent la moitié de leur production en Europe. • Mécanisme de contrôle des investissements étrangers en Europe afin de réserver nos secteurs stratégiques (à l'instar des Etats-Unis ou de la Chine). • Création d'un volet de coopération fiscale et de clauses sociales et environnementales contraignantes dans les accords commerciaux de l'UE. 	
COMMENTAIRE UNAPL		L'axe franco-canadien reste une opportunité d'exister entre le bloc panaméricain et le bloc asiatique.		Les objectifs sont intéressants.	
Développement durable				Europe du développement durable : réforme du marché du carbone avec la fixation d'un prix plancher dans tous les pays ; une politique agricole commune plus protectrice et plus réactive avec des mécanismes de stabilisation des revenus adaptés à chaque filière et une orientation plus respectueuse de l'environnement.	
COMMENTAIRE UNAPL				Objectifs intéressants.	

Comparatifs des programmes des candidats à l'élection présidentielle 2017



	François FILLON LR	Benoît HAMON PS	Marine LE PEN FN	Emmanuel MACRON En Marche !	Jean-Luc MELENCHON La France Insoumise
BREXIT					
COMMENTAIRE UNAPL	Etonnant qu'aucun des candidats ne se positionne sur le Brexit et ses conséquences pour l'Europe et la France.				
Marché unique numérique				Un marché unique du numérique avec un fonds de capital-risque permettant de financer le développement de starts-up européennes	
Mobilité des jeunes et formation				Créer une identité européenne en élargissant Erasmus à 25 % d'une classe d'âge en France (soit 200 000 étudiants ou apprentis français par an)	
COMMENTAIRE UNAPL				Erasmus a fait beaucoup pour créer l'identité européenne. Le programme doit être davantage adapté aux étudiants (notamment en médecine et autres spécialités de santé). Le programme Jeunes Entrepreneurs doit être également mieux développé.	



Retraite

	François FILLON LR	Benoît HAMON PS	Marine LE PEN FN	Emmanuel MACRON En Marche !	Jean-Luc MELENCHON La France Insoumise
	<ul style="list-style-type: none"> • Reculer progressivement l'âge de départ à la retraite à 65 ans. • Aligner le régime des retraites publiques et privés et supprimer les régimes spéciaux en affiliant les nouveaux entrants au régime général. • Augmenter les pensions de base de plus de 300€ annuels pour les petites retraites (montant global de pension de moins de 1.000€). • Revaloriser les petites pensions de réversion de 10%. • Permettre aux indépendants qui ont de faibles revenus et versent la cotisation retraite minimum de valider quatre trimestres de retraite au lieu de trois aujourd'hui. 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un statut unique pour tous les actifs. • Plus de protection selon le degré de vulnérabilité des actifs. • Améliorer la couverture retraite complémentaire. • Equilibrer les prélèvements sociaux : à revenus égaux, même montant de cotisation. • Augmenter de 10% le minimum vieillesse 	<ul style="list-style-type: none"> • Fixer l'âge légal de la retraite à 60 ans avec 40 annuités de cotisations pour percevoir une retraite pleine. • Défisicaliser la majoration des pensions de retraite pour les parents de famille nombreuse. • Revaloriser le minimum vieillesse (ASPA) partout en France, y compris Outre-mer, et le conditionner à la nationalité française ou à vingt ans de résidence en France. • Instaurer une Prime de Pouvoir d'Achat (PPA) à destination des bas revenus et des petites retraites (pour les revenus jusqu'à 1 500 euros par mois), financée par une Contribution Sociale sur les Importations de 3 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un système universel avec des règles communes de calcul des pensions progressivement mis en place. Le fait de changer d'activité ou de secteur sera sans effet sur les droits à la retraite. Avec un principe d'égalité : pour chaque euro cotisé, le même droit à pension pour tous. • Maintenir l'âge actuel de départ à la retraite et au niveau actuels des pensions. • Augmenter le minimum vieillesse de 100 euros par mois. 	<ul style="list-style-type: none"> • Restaurer le droit à la retraite à 60 ans à taux plein et ramener la durée de cotisation pour une retraite complète à 40 ans. • Revaloriser les pensions de retraite au niveau du SMIC pour une carrière complète et minimum vieillesse porté au niveau du SMIC. • Assurer le financement durable des régimes de retraite par la mise à contribution des revenus financiers des entreprises (par l'augmentation du nombre de cotisants et de l'assiette de cotisations et de leur taux) et la fin des exonérations fiscales pour les régimes de retraite par capitalisation.

COMMENTAIRE UNAPL Seuls deux candidats (Mme LE PEN et M. MELENCHON) ne vont pas dans le sens d'un alignement des régimes spécifiques sur le régime général. Le régime de base des professions libérales, comme les régimes complémentaires, sont équilibrés et bien gérés en dépit du poids de la compensation nationale qui leur est imposée. Les professionnels libéraux doivent conserver leur capacité de gérer leur propre système sans perdre leur autonomie et leurs spécificités, indispensables pour accompagner les libéraux et répondre à leurs besoins.

RETRAITE PREVOYANCE RSI

Comparatifs des programmes des candidats à l'élection présidentielle 2017



	François FILLON LR	Benoît HAMON PS	Marine LE PEN FN	Emmanuel MACRON En Marche !	Jean-Luc MELENCHON La France Insoumise
Prévoyance	Encourager la prévoyance par le système de retraite complémentaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un statut unique pour tous les actifs. • Plus de protection selon le degré de vulnérabilité des actifs. • Améliorer la couverture accident du travail / maladie professionnelle des indépendants. • Equilibrer les prélèvements sociaux : à revenus égaux, même montant de cotisation. 	Créer un cinquième risque de Sécurité sociale consacré à la dépendance afin de permettre à chaque Français de se soigner et de vivre dans la dignité.		<ul style="list-style-type: none"> • Construire une prise en charge solidaire de la dépendance, financée par une mise à contribution des revenus immobiliers et des successions sur les gros patrimoines. • Faire du nombre d'accidents du travail un critère de sélection dans l'accès aux marchés publics.
COMMENTAIRE UNAPL	C'est déjà le cas pour les professions libérales avec les régimes complémentaires propres à chacune des 10 sections de la CNAVPL et de la CNB	Idée séduisante mais risque d'explosion des cotisations des indépendants, alors que leurs besoins ne sont pas forcément les mêmes que ceux des salariés du régime général.	Mérite discussion mais quid du financement ?		La mesure sur les accidents du travail risque de soulever de nombreuses questions pratiques et d'entraîner des dérives (absence de déclaration d'accident du travail en négociant directement avec le salarié afin de ne pas être pénalisé dans l'accès aux marchés publics).
COMMENTAIRE UNAPL	Une réflexion globale doit être menée en veillant à ce que les prestations soient bien en rapport avec des cotisations sociales soutenables.				



	François FILLON LR	Benoît HAMON PS	Marine LE PEN FN	Emmanuel MACRON En Marche !	Jean-Luc MELENCHON La France Insoumise
Avenir du RSI	<ul style="list-style-type: none"> Transformer le RSI en une Caisse de Protection des Indépendants (CPI). Confier à cette caisse le calcul des contributions, la collecte et la gestion. Mettre en place un calcul et un paiement en temps réel des cotisations liées au salaire lorsque c'est applicable. 	Supprimer le RSI et créer un statut unique pour tous les actifs (fin de la distinction salariat / travail indépendant).	Créer un bouclier social pour les indépendants en leur proposant le choix de s'affilier au régime général ou de conserver la spécificité de leur régime après une refonte totale du RSI qui fonctionnera sur la base de l'auto-déclaration trimestrielle des revenus.	Supprimer le RSI. Les indépendants rejoindront le régime général.	Permettre à tous les travailleurs affiliés au RSI de rejoindre le régime général de la sécurité sociale.
COMMENTAIRE UNAPL	<p>Mme LE PEN et M. MELENCHON veulent donner le libre-choix aux indépendants de rejoindre le régime général ou de conserver la spécificité de leur régime. Mme LE PEN évoque « une refonte totale du RSI qui fonctionnera sur la base de l'auto-déclaration trimestrielle des revenus. » F. FILLON propose de transformer le RSI en CPI et de rendre plus contemporain le paiement des cotisations et le salaire. MM. HAMON et MACRON proposent de supprimer le RSI.</p> <p>L'UNAPL rappelle que le régime des indépendants et son périmètre ont été créés afin de répondre aux spécificités de ces derniers et pour ce qui concerne le RSI PL, à la situation des professions libérales, dont les besoins diffèrent de ceux des salariés du régime général.</p> <p>En outre, alors que les charges sont déjà particulièrement élevées et pèsent sur l'activité, il serait contreproductif d'imposer aux professions libérales des cotisations au régime général dont le montant est nettement plus élevé qu'au RSI.</p> <p>L'UNAPL défend le principe d'un régime social spécifique aux professions libérales et aux indépendants et exige la préservation nécessaire d'un régime spécifique des professions libérales au sein du régime des indépendants.</p>				
Assurance chômage	Mettre en place un système d'assurance pour les travailleurs indépendants en cas de perte d'activité, sur une base volontaire (fonds adossé à la Caisse de Protection des Indépendants).			Les professions libérales disposeront, comme les salariés, d'un droit à l'assurance-chômage. Nationalisation de l'assurance chômage.	Garantir la continuité du revenu en cas de perte d'emploi ou de retrait d'activité, dans le cadre d'une Sécurité sociale professionnelle.
COMMENTAIRE UNAPL	Dans la mesure où la mise en place d'un système d'assurance chômage serait facultative ou n'entraînerait pas d'augmentation de charges, l'UNAPL y serait favorable.				



	François FILLON LR	Benoît HAMON PS	Marine LE PEN FN	Emmanuel MACRON En Marche !	Jean-Luc MELENCHON La France Insoumise
	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre l'école innovante : former des codeurs, des data-miners, s'appuyer sur les espaces numériques de travail et l'open data pour rendre sa gestion plus performante • e-administration : des démarches administratives, fiscales, médicales • développer l'e-formation professionnelle pour salariés et demandeurs d'emploi • Investir dans le très haut débit (THD) • Garantir avec les partenaires européens la sécurité des internautes et lutter contre la cybercriminalité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Impôt européen sur les GAFAs pour augmenter le budget de l'EU • Requalification en salariés des collaborateurs « uberisés » • Mise en place d'un reporting public pays par pays pour toutes les entreprises pour repérer les filiales et les sociétés boîte aux lettres • Création d'agences régionales de développement des nouveaux modèles de production et de réduction de la fracture numérique • Développer une offre légale de produits culturels numériques • Numérisation de l'université • Renforcement de l'ANSSI 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un secrétariat d'Etat aux mutations économiques dues aux nouvelles technologies • Défisicaliser les dons pour la recherche et l'innovation • Augmentation de 30% du budget de la recherche • Soutenir les start ups dans le domaine de la santé • Supprimer HADOPI • Ouvrir le chantier de la licence globale • Investir dans les infrastructures du numérique, du mobile (ruralité) 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de financement de 50 mds € pour augmenter les qualifications y compris en numérique • Création d'un fonds de financement pour industrie et innovation -10 mds €, issus d'actions d'entreprises où l'Etat est minoritaire • Création d'un site internet d'informations légales ou conventionnelles pour les TPE • Créer un fonds de capital-risque européen pour le financement de start-ups européennes • Développer l'e-administration • Déploiement très haut débit ou fibre sur le territoire, 2X la couverture mobile dans les zones rurales par les opérateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à internet et aux applications pour tous : Constitutionnalisation du droit d'accès à internet Création de points d'accès publics à un internet neutre et ouvert et d'espaces publics numériques (investissement dans les infrastructures publiques = maîtrise publique des technologies, développer les points associatifs avec revalorisation des médiateurs numériques, le référentiel général d'accessibilité pour les administrations, e-administration dans une démarche design et d'accessibilité tout en maintenant les services de proximité) Etendre le THD sur tout le territoire dans 5 ans, avec couverture totale 4 G sous 10 ans Accompagner les publics vulnérables, développer les programmes de cultures numériques à l'école et à l'université. Développer les échanges décentralisés (auto hébergement, peer2peer, données et protocoles d'interconnexion ouverts) <p style="text-align: right;">.../...</p>



	François FILLON LR	Benoît HAMON PS	Marine LE PEN FN	Emmanuel MACRON En Marche !	Jean-Luc MELENCHON La France Insoumise
					<ul style="list-style-type: none"> • Libertés publiques : Défendre la neutralité du net en investissant dans les infrastructures publiques ; Renforcement de la justice dans le contrôle des retraits des contenus illégaux par les PLF privées, améliorer les signalements, réprimer les PLF attentant à la liberté d'expression ; Evaluation des solutions techniques par les services de renseignement par une commission d'enquête parlementaire, remise en question de la surveillance numérique de masse, fichage généralisé. • Les données personnelles : Renégocier l'accord Privacy Shield régissant les transferts de données personnelles de l'EU vers les USA ; Aide au chiffrage Transparency des PLF : création de standards clairs de conditions générales d'utilisation ; Imposer le consentement explicite à la revente des données personnelles.
COMMENTAIRE UNAPL	Avis favorable	Réserves car l'UNAPL met l'accent sur la contribution des nouvelles formes d'emploi au financement des systèmes de protection sociale		Avis plutôt défavorable car l'UNAPL met l'accent sur la formation à la création et gestion d'entreprise libérales, nécessaire à leur pérennisation, en lien avec le site d'information pour les TPE.	Avis favorable. L'UNAPL est sensible à la protection des données personnelles dont les membres des PL sont souvent détenteurs dans leur exercice quotidien.

PARITÉ / ÉGALITÉ

Comparatifs des programmes des candidats à l'élection présidentielle 2017



	François FILLON LR	Benoît HAMON PS	Marine LE PEN FN	Emmanuel MACRON En Marche !	Jean-Luc MELENCHON La France Insoumise
Egalité salariale	Favoriser le rattrapage des inégalités salariales. Renforcer les contrôles pour veiller à l'égalité salariale. Inciter à la mixité des métiers grâce à l'information et faire prendre conscience aux jeunes de la valeur de l'égalité homme-femme dès l'école primaire.	Renforcement des sanctions inscrites dans la Loi (1 an d'emprisonnement et 3 750 € d'amende) en cas de non-respect de l'égalité salariale. Amplifier les moyens de l'inspection du travail.	Mettre en place un plan national pour l'égalité salariale	Demander au Défenseur des Droits de créer des contrôles aléatoires et imprévus à grande échelle sur les politiques salariales et de ressources humaines et de rendre publics les résultats. Envisager l'individualisation de l'impôt sur le revenu.	Étendre à toutes les entreprises l'obligation d'adopter un plan contre les inégalités de salaires entre homme et femme. Augmenter les sanctions financières contre les entreprises qui ne respectent pas cette égalité. Revaloriser les métiers occupés majoritairement par des femmes, via les grilles salariales et les qualifications de ces métiers.
COMMENTAIRE UNAPL	L'UNAPL est favorable à l'égalité salariale.	Prudence sur la réglementation déjà très dissuasive sur l'emploi	L'UNAPL est favorable à l'égalité salariale.	Réserves sur le testing en général. L'individualisation de l'impôt mérite d'être discutée.	Prudence sur la réglementation déjà très dissuasive pour l'emploi.
Maternité	Encourager le télétravail. Poursuivre la création de nouvelles places d'accueil pour les enfants.	Rendre obligatoire 11 jours de congé de paternité et donner la possibilité de l'étendre à 5 semaines .		Instaurer un congé de maternité unique pour toutes les femmes en l'alignant sur le plus avantageux (celui des salariés). Le congé des indépendants passerait de 44 jours à 56 jours .	Favoriser des congés parentaux de durée identique entre les parents.
COMMENTAIRE UNAPL	L'UNAPL souhaite en priorité que toutes les professions libérales bénéficient d'une meilleure prise en charge des congés maternité et paternité.				
Parité en politique	S'engager pour un gouvernement paritaire.	Sanctionner les partis qui ne respectent pas l'obligation de parité dans les candidatures aux législatives par des amendes réellement dissuasives.		Diminuer le financement public des formations politiques qui auront une représentation déséquilibrée en termes de parité. Parité dans les nominations des grands postes d'Etat (agences et directeurs d'administration).	Imposer l'égalité de conditions entre les femmes et les hommes dans les institutions politiques, administratives, économiques, syndicales et associatives.



Union Nationale des Professions Libérales
46 boulevard de la Tour-Maubourg - 75 343 PARIS cedex 07
T. 01 44 11 31 50 / F. 01 44 11 31 51
email : unapl@unapl.fr

www.unapl.fr